

Levallois-Perret, le 3 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aidance : deux tiers des aidants jugent qu'ils ne sont pas suffisamment accompagnés par les entreprises

Thème #3 : Du bien vivre au bien vieillir

Enquête 1/3 : Être un proche aidant aujourd'hui : quel niveau d'investissement et quels arbitrages ?

Les zOOMs de l'Observatoire Cetelem analysent les modes de vie et proposent d'explorer un grand thème en trois temps, sollicitant l'avis des Français au travers de trois vagues de sondage. Les zooms viennent ainsi compléter et enrichir le dispositif d'observation et d'études existant de [l'Observatoire Cetelem](#).

Les **zOOMs de l'Observatoire Cetelem, accompagnés par Harris Interactive**, explorent pour cette troisième thématique 2022 l'enjeu du bien vivre et du bien vieillir. Le premier volet d'enquête, consacré à la problématique de l'aidance et à sa perception par les Français a été réalisé avec Tilia, start-up dédiée à l'accompagnement des aidants hébergée chez BNP Paribas Personal Finance

- **1 personne sur 5 (20%, et jusqu'à 28% chez les 18-24 ans) déclare venir en aide à un proche de manière régulière et fréquente pour les tâches du quotidien.**
- **78% des Français se disent inquiets à l'idée de connaître une perte d'autonomie, et 84% que cette situation affecte un de leurs proches.**
- **Seuls 27% des Français s'estiment bien informés sur le statut d'aidant. Ils ne sont que 40% chez les aidants eux-mêmes, alors même qu'ils sont les premiers concernés.**
- **Les aidants sont 66% à considérer ne pas être suffisamment accompagnés par les entreprises et 61% par l'Etat.**
- **Au global, les 3 principales difficultés rencontrées par les aidants sont : la charge mentale et le stress (40%) la fatigue physique (34%) et le coût financier (31%).**
- **Dans le domaine professionnel, les 3 principales difficultés évoquées par les aidants actifs sont la progression dans leur carrière (81%), pouvoir continuer à travailler (78%) et faire accepter leur statut d'aidant (77%).**
- **58% des salariés aidants déclarent avoir déjà dû prendre un congé imprévu en raison de leur accompagnement auprès d'un proche, aménager leurs horaires (49%) ou poser des arrêts de travail (44%).**
- **Les aidants actifs attendent des entreprises des horaires plus flexibles (41%), une diminution de leur temps de travail (37%) et des jours de congés supplémentaires (35%).**

La perte d'autonomie : une perspective qui suscite une vive inquiétude

Associée à des situations difficiles et à des émotions négatives, **l'éventualité d'une perte d'autonomie suscite une vive inquiétude chez les Français**. Pas moins de 78% se disent inquiets à l'idée de connaître un jour une situation de perte d'autonomie. Aussi, cette appréhension traverse les générations puisque même chez les plus jeunes, l'idée inquiète une large majorité, 72% des 18-35 ans – les plus inquiets restant néanmoins les tranches d'âge intermédiaires (85% des 50-64 ans). **Mais la perte d'autonomie suscite encore davantage de craintes lorsque les Français l'imaginent affecter un de leurs proches** : ils sont ainsi 84% à se dire inquiets à l'idée qu'un de leurs proches soit touché par cette situation.

Si l'éventualité d'une dépendance à venir inquiète, celle-ci fait déjà partie du quotidien d'une partie non négligeable de la population, touchée de près ou de loin par cet enjeu. **En effet, 6 Français sur 10 indiquent avoir déjà connu un proche en situation de perte d'autonomie** (que ce soit à cause de l'âge, d'une maladie, d'un handicap, etc.), dont 25% déclarent connaître cette situation actuellement. Ce chiffre ne variant que peu selon l'âge, l'enjeu de l'aide concerne donc aujourd'hui la société française dans son ensemble.

L'aide, un enjeu de société encore mal pris en compte aux yeux des Français

92% des Français reconnaissent que les aidants sont confrontés à une situation difficile, et **80% trouvent que ceux-ci sont de plus en plus nombreux en France**. Cependant, les Français ressentent un cruel manque d'information sur le sujet : **seuls 27% d'entre eux se disent bien informés sur le statut d'aidant**, et 34% pensent que les aidants sont bien informés sur leurs droits. Ces proportions sont légèrement plus élevées chez les aidants eux-mêmes, mais restent néanmoins minoritaires (respectivement, 40% et 43% seulement). Aussi, jamais plus d'une moitié des aidants déclarent se sentir bien informés sur chacun des aspects de l'aide, qu'il s'agisse des aides financières qui leur sont accessibles (39%), des sources d'informations disponibles (46%), ou des formations existantes sur le sujet (39%).

Ce manque d'information se double également d'un **manque d'accompagnement** aux yeux des Français. En effet, d'une manière générale, **aucun acteur ne paraît accompagner suffisamment les aidants selon plus de 6 Français sur 10**, qu'il s'agisse des professionnels de santé (62%), de l'entourage familial (60%), ou des associations (60%). **Quant à l'État ou aux entreprises, moins de 30% des Français jugent qu'ils accompagnent bien les aidants à l'heure actuelle** (29% pour l'État, 27% pour leur employeur et 23% pour les entreprises d'une manière générale). **Les aidants sont, quant à eux, 66% à considérer ne pas être suffisamment accompagnés par les entreprises, et 61% par l'État.**

La vie des aidants : une mission au quotidien et des arbitrages difficiles

Aujourd'hui, **1 personne sur 5 (20%) déclare venir en aide à un proche de manière régulière et fréquente**. Une situation qui concerne autant les hommes (20%) que les femmes (21%), et qui touche également souvent les plus jeunes (28% des 18-24 ans). Aussi, **l'aide touche l'ensemble des catégories de revenus dans des proportions similaires** (19% des personnes ayant des revenus faibles et 21% ayant des revenus moyens ou élevés). Et pour cause, lorsque l'on choisit d'être aidant, **c'est davantage pour des raisons humaines que financières** : en effet, 40% des aidants indiquent remplir ce rôle principalement pour des raisons émotionnelles, pour éviter à leur proche de devoir quitter son domicile, quand seuls 16% indiquent le faire principalement par manque de ressources financières. Les raisons humaines priment donc, mais le consensus est loin d'être écrasant parmi les aidants : **35% d'entre eux mentionnent principalement des raisons d'ordre pratique (organisation ou ressources financières) plutôt**

qu'émotionnelles. A noter que 60% des aidants indiquent remplir ce rôle avec plaisir quand 40% éviteraient de l'être s'ils pouvaient faire autrement.

Concrètement, les aidants déclarent apporter un soutien très régulier à leur proche. Il s'agit d'un **soutien quotidien pour 46% d'entre eux**. Ce soutien est apporté **le plus souvent à un ascendant** : un parent (45%) ou un grand-parent (18%), quand il ne s'agit pas d'un autre membre de la famille (19%). L'aidance apportée au conjoint s'avère légèrement moins fréquente (12%). **Dans le cadre de leur rôle d'aidant, les personnes concernées déclarent surtout rendre visite à leur proche (90%), mais aussi s'occuper de diverses tâches** : courses (83%), administratif (80%), suivi médical (74%), accompagnement de la personne aidée dans des activités physiques ou d'extérieur (69%) et tâches ménagères (65%). Parmi les actions légèrement moins fréquentes : le soutien financier (47%), les soins d'hygiène (38%), et l'hébergement de la personne chez soi (38%).

Les principales difficultés rencontrées par les aidants semblent davantage d'ordre moral que pratique : **ils sont 40% à citer la charge mentale et le stress parmi les 3 principales difficultés rencontrées, légèrement devant la fatigue physique (34%) et le coût financier (31%)**. Par ailleurs, les aidants indiquent de manière plus secondaire la gestion du temps (23%) et le manque d'information (19%).

Lorsqu'il s'agit **d'arbitrer entre différentes solutions** pour prendre en charge une personne dépendante, les Français n'expriment pas un consensus très net. Ainsi, si le placement en établissement spécialisé apparaît assez nettement comme la solution la plus onéreuse (67%), ils se montrent plus partagés quant à **la solution la plus facile à vivre pour l'entourage** : le maintien à domicile est certes privilégié (47%), mais les autres solutions ne sont pas exclues pour autant (28% pour un placement dans un établissement spécialisé, 25% pour un hébergement chez un proche). Néanmoins, d'une manière générale, **les aidants privilégient davantage que l'ensemble des Français le maintien à domicile (62% contre 47%)**.

L'aidance en entreprise : entre besoin de reconnaissance et manque d'information

D'une manière générale, **il paraît assez difficile aux Français de concilier aide et vie professionnelle**. Ainsi, pour plus des $\frac{3}{4}$ de la population (77%), il est difficile en tant qu'aidant de faire accepter son statut et d'être efficace au travail... Cependant, **les aidants actifs, eux-mêmes confrontés à cet enjeu, parviennent un peu mieux à voir comment concilier sphère professionnelle et rôle d'aidant, même si les difficultés sont réelles**. Quand 36% d'entre eux estiment qu'il est facile de progresser dans sa carrière tout en étant aidant, seuls 19% de l'ensemble des Français partagent ce ressenti. Ou encore, quand ils sont 43% à juger qu'il est facile d'être efficace au travail en étant aidant, seuls 23% en pensent de même dans la population générale.

Même s'ils envisagent sensiblement plus facilement que les autres la possibilité d'allier vie professionnelle et vie d'aidant, les aidants actifs sont confrontés à des difficultés importantes dans la sphère professionnelle : ainsi, 58% d'entre eux déclarent avoir déjà dû prendre un congé imprévu en raison de leur rôle d'aidant, aménager leurs horaires (49%) ou poser des arrêts de travail (44%). Aussi, **les aidants actifs attendent des entreprises de pouvoir bénéficier de flexibilité : des horaires plus flexibles (41%), une diminution de leur temps de travail (37%) et des jours de congés supplémentaires (35%)**. Des attentes qui s'avèrent nettement plus fortes que recevoir des conseils personnalisés par des experts (27%) ou des informations leur permettant de mieux accomplir leur rôle d'aidant (25%). Enfin, les dispositions déjà en place en faveur des aidants restent peu connues puisque **seuls 36% de la population indiquent avoir déjà entendu parler du congé de proche aidant**. Si cette proportion atteint 63% chez les aidants actifs, principaux concernés, ceux-ci restent donc loin d'être parfaitement informés sur le sujet.

Pour **Flavien Neuvy, Directeur de l'Observatoire Cetelem** : « *Nous sommes heureux de proposer cette enquête dédiée au sujet de l'aidance en collaboration avec Tilia, une entreprise qui œuvre pour faciliter le quotidien et soulager les aidants. Alors que la journée*

nationale des aidants approche, l'aide est un enjeu sociétal primordial mais qui reste tabou et mal connu des Français. Pourtant, cette population d'aidants, peu visible, n'a jamais été aussi nombreuse qu'aujourd'hui et elle le sera encore plus à l'avenir, compte tenu de l'évolution de la démographie. »

Pour Christine Lamidel, Fondatrice et Directrice générale de Tilia : *« Nous devons faire de la libération de la parole des aidants, que ce soit dans la vie personnelle ou en entreprise, une priorité absolue dans l'agenda public, et les organisations doivent l'insérer au sein de leur stratégie de bien-être au travail. C'est une nécessité de tout mettre en œuvre pour rompre l'isolement auquel les aidants sont souvent confrontés. Avec Tilia, nous proposons aux entreprises et directions des ressources humaines un dispositif clé en main pour les aider à épauler leurs collaborateurs confrontés à la situation d'un proche en état de fragilité. »*

[Télécharger le rapport de l'étude](#)

[Télécharger une infographie](#)

Enquête réalisée par Harris Interactive en ligne du **31 août au 1er septembre 2022**. Échantillon de **1 005 personnes** représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et région de l'interviewé(e).

*_**

Retrouvez dans le rapport et la note d'analyse les résultats complets de ce sondage. L'ensemble des éléments sont à télécharger sur [le site de l'Observatoire Cetelem](#).

Contact presse : Rumeur Publique

Marie Goislard : marie@rumeurpublique.fr | +33 6 21 23 37 75

Léo Chompré : leo.chompre@rumeurpublique.fr | +33 6 14 35 41 74

À propos de l'Observatoire Cetelem

L'Observatoire Cetelem est une structure d'études et de veille économique de BNP Paribas Personal Finance, créée en 1985 et dirigée par Flavien Neuvy. Sa vocation est d'observer, éclairer et décrypter l'évolution des modes de consommation en France et à l'international. Pour répondre à cette exigence, l'Observatoire Cetelem a mis en place un dispositif fondé sur la diversité et la complémentarité de contenus avec :

- **Les Observatoires** : 2 études de référence grand public annuelles menées au niveau international, l'une sur l'automobile à l'échelle mondiale (17 pays), l'autre sur la consommation au niveau européen (17 pays).
- **Les zOOms, les modes de vie en vue**, proposent d'explorer un grand thème (tourisme responsable, télétravail, place des animaux dans la société...) en 3 temps, sollicitant l'avis des Français au travers de 3 vagues de sondage.

Plus d'informations ainsi que l'ensemble des études sur le site de [l'Observatoire Cetelem](#) | [@obs_cetelem](#)

À propos de Tilia

Tilia est un dispositif clé en main qui accompagne les entreprises et directions des ressources humaines désireuses d'épauler leurs collaborateurs confrontés à la situation d'un proche en état de dépendance. Cet accompagnement s'effectue par le biais d'une approche collective comprenant des cycles de conférences de sensibilisation à destination de tous les acteurs de l'entreprise, et d'une approche individuelle dédiée aux aidants. Le service proposé par Tilia a été élaboré dans le but d'apporter du répit aux collaborateurs contraints de conjuguer activité professionnelle et rôle d'aidant, et participer ainsi au maintien des équilibres de temps de vie au quotidien. Tilia assiste toutes les fragilités — maladie, handicap, grand-âge ou suite à un accident de la vie — en vue de faciliter le bien vivre à domicile, d'alléger le quotidien des aidants et de les rassurer quant au bien-être de leur proche fragilisé.

Tilia est une startup engagée (social business), issue d'un programme d'intrapreneuriat du Groupe BNP Paribas, développée par sa Directrice Générale et Fondatrice Christine Lamidel suite à son expérience familiale personnelle, et aujourd'hui accélérée par BNP Paribas Personal Finance. Plus d'informations sur le [site Internet](#) et le [blog](#) de Tilia. [@TiliaOaidants](#) | [Linkedln](#)